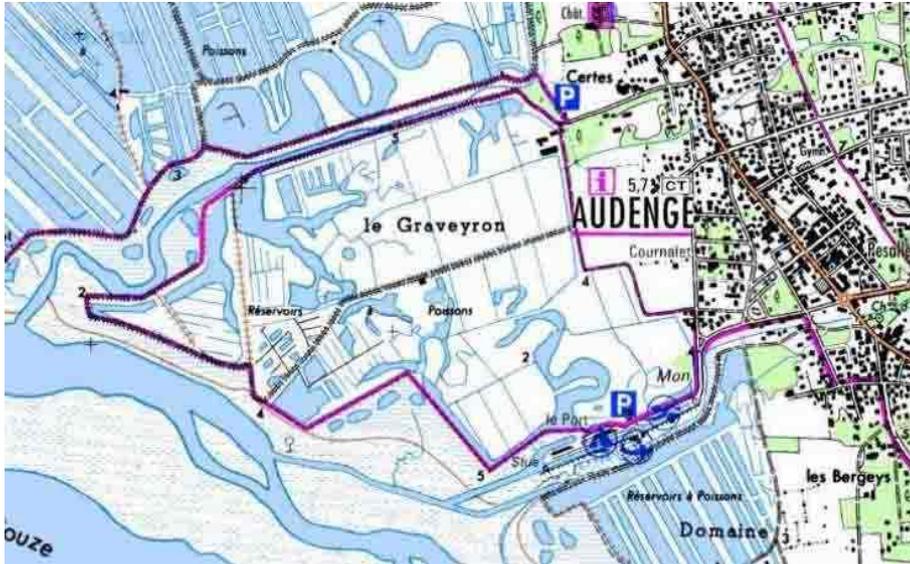


Au PAYS de CERNES

Samedi 15 octobre 2011 : Journée découverte sur les activités traditionnelles du fond du Bassin d'Arcachon.

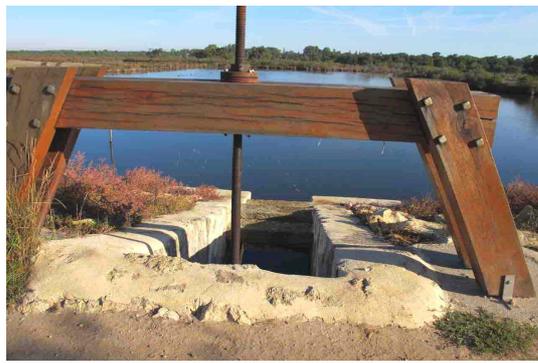
Nous sommes une quinzaine à nous retrouver vers 10h sur le port d'Audenge. Le temps est magnifique avec un soleil très brillant.

1 Visite guidée de l'estran et des anciens marais d'Audenge sur le domaine de Graveyron.



Nous faisons connaissance avec Nicolas Ariette, guide naturaliste, qui va nous emmener sur le circuit du domaine de Graveyron (6 km) qui emprunte les digues proches de la mer. Autour de nous on entend de très nombreux coups de fusils, ce sont des chasseurs qui chassent les grives.

Notre guide nous explique les nombreux aspects de cet espace maritime, pour tout ce qui concerne l'histoire, la faune, la flore ...



Au 18^e siècle seule existait une végétation basse, typique des prés salés. Sur cet espace, de nombreux bassins ont été créés par l'homme (et non par la nature) pour exploiter le sel. Celui-ci n'était pas d'une très

grande qualité (mêlé avec de la boue). De plus il y a de très nombreuses sources d'eau douce. Quand il y a eu un impôt sur le sel (la gabelle), ces bassins ont été reconvertis en réservoirs à poisson au 19^e siècle.

Sur les digues, on a construit des écluses qui permettent de faire rentrer de l'eau de mer quand il y a de forts coefficients de marée (favorisé par le courant), en même temps que des alevins (civelle) qui ont peuplé les bassins.



Cela permettait d'avoir du poisson toute l'année. Il n'y a plus maintenant qu'un seul pêcheur officiel.

Pour fixer les digues, il faut des plantes qui résistent au sel. Aussi, on a planté des tamaris (qui exsudent le sel) et de l'aubépine, prunellier, églantine... Ces plantes constituent des abris et des réservoirs de baies et de vitamines pour les petits animaux et des sites de prédilection pour la reproduction. De plus, ce sont des barrières (épineux) pour parquer les vaches quand il y a des élevages.

On a vu aussi passer un vol de grues cendrées et nous avons eu de nombreux commentaires sur les oiseaux (tous les oiseaux sont migrateurs sauf une petite minorité qui se contente d'un lieu où elle se trouve bien !)

Notre guide nous explique comment reconnaître les différentes espèces d'oiseau (c'est bien compliqué parfois !) en s'aidant d'un livre très bien illustré.

Nous descendons ensuite sur la plage pour en examiner la laisse des hautes mers, qui est un lieu très riche en plantes, coquillages et petits animaux.

La **laisse de mer** est l'accumulation par la mer de débris naturels (coquillages, algues, bois mort, os de seiche, etc.) ou d'origine anthropique, dressés à la limite supérieure du flot.

Les herbiers sont constitués de zostères et sont très importants pour les poissons qui vont frayer. On nous montre des carapaces d'œufs de raie et de roussette. Il y a aussi des restes de palourdes, coques, huîtres, bigorneaux (perceur)...

Dans les prés salés, on élève des vaches, des moutons (peu).

Pour résister au sel, les plantes ont différentes stratégies : elles recrachent le sel, le diluent ou concentrent le sel sur une seule feuille qui meurt mais qui préserve les autres feuilles qui peuvent alors se développer ! Les bars viennent quelquefois y frayer. La salicorne, elle adore le sel et s'adapte de façon étonnante.

Les baccharis sont une espèce invasive dont on n'arrive plus à se débarrasser (il faut les arracher à la main avec la racine). Il y a une graine par feuille. Elles produisent des dégâts considérables !

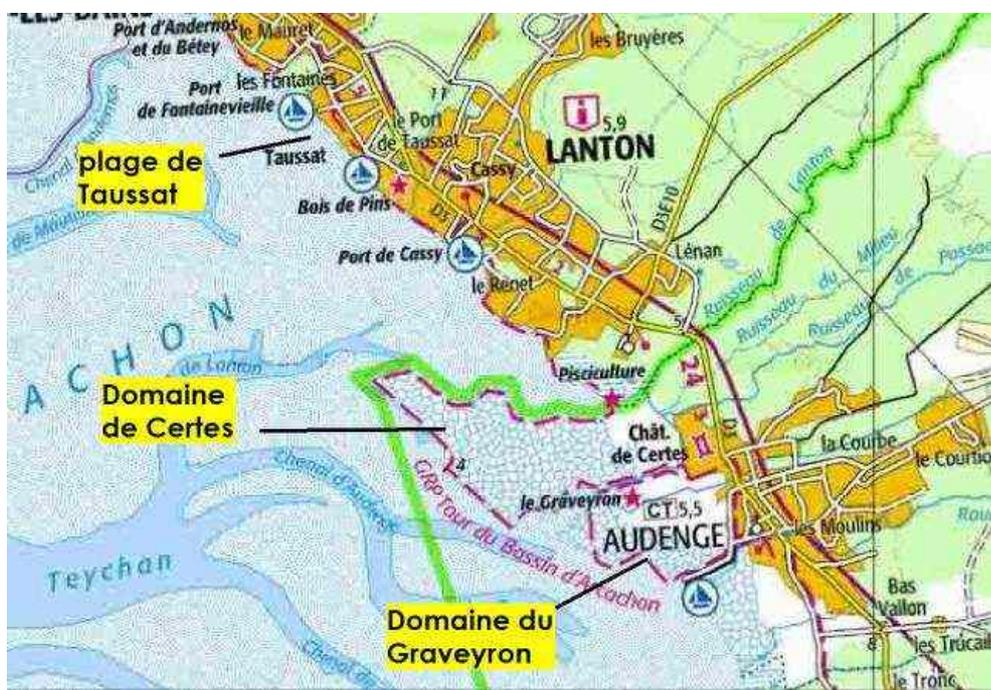
Nous voyons aussi des petits promontoires où viennent se poser des goélands ; ils sont très prisés à la période de reproduction. Les cours d'eau que l'on voit sont appelés ici esteys ; ce ne sont pas des rivières ; au contraire ils permettent à l'eau de remonter.

Faune : il ya beaucoup de loutres, des genettes, des martres et très rarement le vison d'Europe. Des oiseaux, bien sûr : la grande aigrette, des canards, des poules d'eau, des cygnes...etc.

Nous nous rendons à la plage de Taussat pour pique niquer sous un soleil radieux.



2. Pêche à pied sur la plage de Taussat.



A 14h nous faisons la connaissance de notre guide Michael Jaulard-Lemasson ; il est guide pêche professionnel, diplômé.



Son rôle : transmettre un savoir sur la pêche (notamment à pied) dans le Bassin d'Arcachon. Il nous parle des marées, des différentes espèces que l'on peut trouver à marée basse et de leurs caractéristiques, de la réglementation.



Il nous emmène avec son petit chariot dans une zone où on pourra trouver quelques espèces, malgré tout assez rares à cet endroit.

Cette promenade sur la plage est principalement une sensibilisation et une découverte du milieu maritime. Chacun d'entre nous est muni d'un petit panier pour collecter les trouvailles !!!

Dans la vase, cela devient assez sportif, car on s'enfonce profondément et c'est parfois avec difficulté qu'on s'en extrait. Certains arrivent quand même à récolter quelques palourdes, des coquillages porcelaines....

Néanmoins comme les palourdes n'ont pas la taille autorisée (4cm), on les remettra dans l'eau au retour.

Nous ne trouvons pas de coques car Michel nous a expliqué qu'on ne les trouve que dans le sable.

Cette initiation à la pêche à pied, même si les résultats ne sont pas extraordinaires, aura été très intéressante ; de plus Michael nous a montré et expliqué beaucoup d'aspects différents de cette faune et flore marine si riche et vivante.

PS Pour en savoir plus ne pas hésiter à consulter internet !